

Le pharmacien garant de la sécurisation du circuit du médicament : quels moyens, quels consensus?

L'exemple de l'activité de Pharmacie Clinique en Centre Hospitalier (CH)

E. Pasquier, S. Coursier, H. Bontemps

Service Pharmacie Stérilisation, CH Villefranche / Saône, BP.436, 69655 Villefranche Cedex

Contact : fredericd.pasquier@gmail.com

Introduction : La sécurisation du circuit du médicament à l'hôpital est une priorité de santé publique qui implique une démarche collective. Cette démarche associe tous les intervenants parmi lesquels le pharmacien occupe une place centrale. L'informatisation du circuit du médicament représente une avancée majeure en termes d'organisation et de sécurisation. Pour les pharmaciens cliniciens de Centres Hospitaliers (CH) elle permet l'accès aux prescriptions et donc la validation pharmaceutique. Cette dernière participe à l'amélioration de la qualité des soins aux patients. Objectifs : analyser les pratiques locales et nationales, les moyens mis en œuvre et les discuter.

Matériel et méthodes :

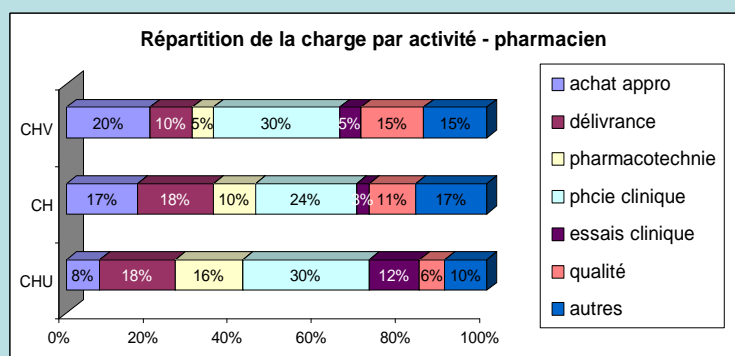
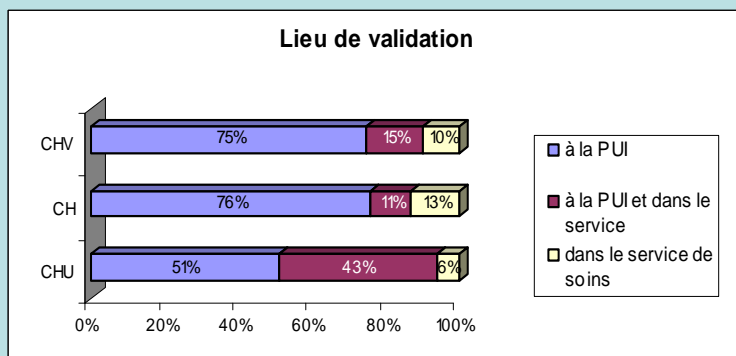
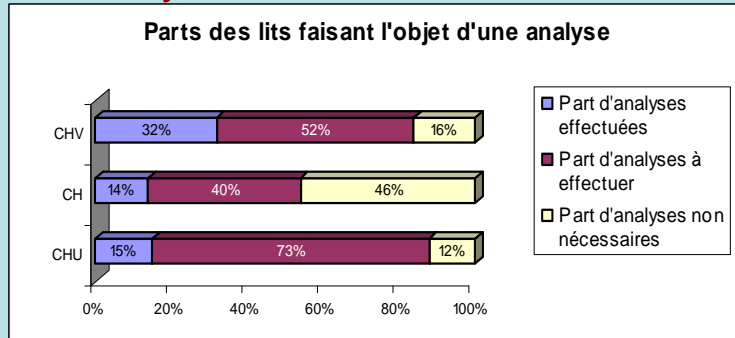
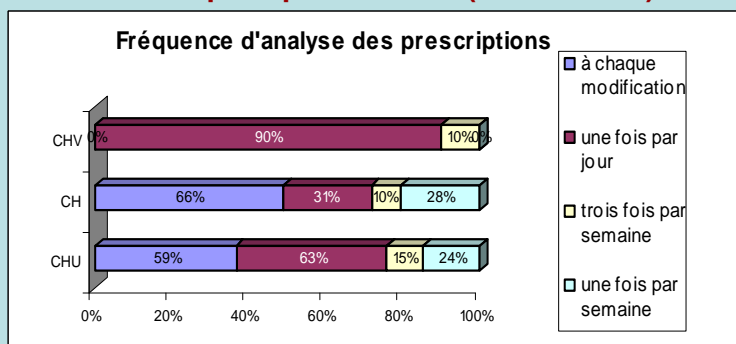
- Revue de la littérature sur les pratiques de pharmacie clinique (rapport DHOS Oct. 2009) : CH et CHU dans les tableaux
- Comparaison à l'activité de pharmacie clinique locale au sein de notre établissement : CHV dans les tableaux

Résultats :

- Importante disparité des pratiques : pas de recommandation ni de consensus
- Peu de lits validés à l'heure actuelle (activité de notre CH > moyenne nationale [14%])
- Moyens humains limités (5 pharmaciens dans notre CH non exclusivement dédiés à cette activité)
- Activité dite clinique mais souvent non réalisée au lit du patient (75% en PUI)
- Pourtant → Acceptation médicale importante (85% d'acceptation des interventions dans notre établissement) avec modification immédiate de la prescription dans + de 40% des cas → importance de la démarche



Chiffres des pratiques du CHV (Villefranche) versus chiffres moyens des CH et CHU au niveau national



Discussion / Conclusion : La littérature, notamment anglo-saxonne, montre que **la présence d'un pharmacien clinicien en service de soins permet la diminution des événements iatrogènes, l'acceptation des remarques pharmaceutiques par les prescripteurs et les coûts évités.** En France, la pratique actuelle se situe bien loin de cette présence clinique. Devant le manque de moyens et la disparité des pratiques locales et nationales, **l'administration hospitalière et la Société Française de Pharmacie Clinique se doivent d'aider les pharmaciens dans cette activité en mettant des ressources humaines à disposition et en émettant des recommandations pour optimiser l'activité.**